



Rapport d'actualité C.E.F. 12 Mars 2009

Pascal DEBAY

C'est dans un contexte de crise financière, économique et sociale, que se déroulent nos travaux.

Les dernières prévisions gouvernementales font état d'une baisse du produit intérieur brut de 1,5 % en 2009. Ces prévisions qui risquent de s'avérer encore trop optimistes, montrent bien que la crise est beaucoup plus profonde que ne le laissaient croire nos responsables politiques et donnent à penser que ceux-ci n'en mesurent pas bien l'ampleur.

Un recul de 1,5 % du PIB signifie que le revenu national va diminuer de 30 milliards d'euros.

Plus de la moitié de ce revenu est destiné à la consommation des ménages. Le recul du PIB aura donc des effets graves sur le pouvoir d'achat et la consommation des ménages à revenus modestes.

Le montant du plan de relance du gouvernement est de 26 milliards d'euros sur 2 ans. Environ 20 milliards de cette somme portent sur des crédits déjà décidés, le gouvernement voulant seulement accélérer ces paiements. Les 2,5 milliards d'euros de mesures dites sociales annoncées par le Chef de l'Etat le 18 Février sont très loin de compenser le recul du revenu national prévu pour cette année.

Face à la gravité de la situation, le gouvernement doit donc revoir sa copie.

Il faut en finir avec le bouclier fiscal et la loi TEPA qui, au nom de l'emploi et du pouvoir d'achat, réduisent l'impôt sur les plus riches et en même temps affaiblissent les moyens d'intervention de l'Etat.

Il faut mettre à plat les aides, les exonérations fiscales et sociales et utiliser les fonds ainsi gaspillés pour soutenir l'emploi et les activités productives. L'enjeu est d'autant plus important que les pertes d'emploi dans le pays sont considérables, par exemple, 90 000 privés d'emploi en plus, rien qu'en janvier et les prévisions UNEDIC pour 2009 sont de l'ordre de 450 000 chômeurs supplémentaires.

Les dernières annonces scandaleuses de suppressions d'emploi chez TOTAL ou CONTINENTAL viennent démontrer encore plus l'ampleur des dégâts.

Au niveau du logement, en votant la loi dite de mobilisation pour le logement et de lutte contre l'exclusion, la majorité parlementaire de l'Assemblée Nationale vient de décider d'institutionnaliser le désengagement de l'Etat dans les politiques publiques du logement, de la rénovation urbaine et de l'amélioration de l'habitat.

A cette fin, elle contraint le 1 % logement des salariés à se substituer à l'Etat.

Nous dénonçons cette loi qui permet à l'Etat de ponctionner 1,3 milliard d'euros dans les fonds du 1 % logement des salariés pendant 3 ans. La loi ne permettra



Rapport d'actualité C.E.F. 12 Mars 2009

Pascal DEBAY

pas au 1 % logement de contribuer à produire les 30 000 logements supplémentaires par an qui avaient été programmés. En outre, cette ponction va contraindre les partenaires sociaux à supprimer des aides aux salariés et aux ménages comme les pass-travaux.

Plus généralement, cette loi ne laisse aucun espoir au 1,5 million de personnes qui attendent depuis des mois un logement dans le parc HLM.

L'Etat ne financera, en tout et pour tout sur fonds publics, que 7000 logements sociaux par an pendant 7 ans alors qu'il faut en produire 150 000 par an pour répondre à cette urgence sociale. De plus, en facilitant les expulsions, cette loi remet en cause le principe de maintien dans les lieux, qui est le fondement du droit au logement. Elle foule aux pieds l'exigence de mixité sociale et aura pour conséquence de favoriser la création de ghettos.

Alors que notre pays connaît la pire des crises du logement de son histoire, cette loi d'exclusion va produire des effets dévastateurs démultipliés par la crise.

En outre, les consommateurs, que nous sommes tous, sont confrontés à des tarifs élevés, notamment, le gaz dont les chiffres des bénéfices du groupe GDF – SUEZ de 6,5 milliards d'euros pour 2008 viennent d'être annoncés !

A ce sujet, alors que les cours du gaz sont indexés sur les produits pétroliers, les consommateurs ont continué à payer le gaz naturel au prix fort malgré la division par trois du cours !

INDECOSA CGT exige dès maintenant une baisse significative du gaz, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2009.

Plus globalement, malgré une annonce des baisses spectaculaires des sommes amassées par les plus fortunés de la planète, les chiffres continuent à donner le tournis. Quant à nous, nous retiendrons les 54,2 milliards d'euros de dividendes attribués aux actionnaires en 2008 par les entreprises du CAC 40.

L'intégrisme capitaliste qui se traduit par la création de valeurs pour l'actionnaire à hauteur de 15 % par an se traduit de plus en plus violemment dans les entreprises par le management par la terreur (renvoi au Monde Diplomatique de Mars 2009) avec ses conséquences en terme de souffrance au travail, de maladies professionnelles et de licenciements !

Mais, face à cette situation, le syndicalisme ne reste pas les bras ballants !

Les mouvements sociaux en cours dans les départements d'Outre Mer nous montrent la force du « TOUS ENSEMBLE », mais nous montrent aussi à quel niveau la mobilisation doit être, en terme de salariés, dans le mouvement (le ratio comparatif avec la France Métropole nous indique qu'il faut 15 millions de salariés en grève pour atteindre le même niveau de mobilisation !)



Rapport d'actualité C.E.F. 12 Mars 2009

Pascal DEBAY

Les premiers acquis en Guadeloupe et cette nuit en Martinique montrent qu'il y a des possibilités de victoire.

Néanmoins, le mépris du patronat, et plus particulièrement le MEDEF, la facilité avec laquelle le gouvernement réprime et joue la partition de la pression juridique, en particulier contre le leader du LKP (Elie DOMATA) prouve, s'il le fallait encore, la posture idéologique du pouvoir en place.

En Europe, les syndicats se mobilisent également. Il y a une quinzaine de jours, 120 000 personnes étaient mobilisées en Irlande, dans le cadre du G20 à Londres, le 2 Avril, les TUC de Grande Bretagne organisent une manifestation le 28 Mars. Le 4 Avril, la CGIL organise une manifestation à Rome. Les mots d'ordre sont très proches de ceux portés par les 8 organisations syndicales françaises. La CGT enverra des délégations à ces deux initiatives.

De plus, la C.E.S. a lancé une campagne pour un new deal social, pour une Europe sociale, afin de peser sur le patronat et les élections européennes du 7 Juin 2009.

Des manifestations auront lieu mi-mai à Bruxelles, à Madrid, à Berlin et pour la 4^{ème} ville, Paris a été proposée par les organisations françaises.

Dans la période, nous sommes au lendemain d'une mobilisation à l'appel de notre Fédération, le 5 Mars, qui se sera traduite par une manifestation à Paris, de nombreux rassemblements devant les ARH, DRASS et des signatures de la pétition « LA SANTE, NOTRE BIEN LE PLUS PRECIEUX ».

Deux jours auparavant, le service public audiovisuel nous aura aussi permis de montrer, par le biais de reportages et de débats, la réalité de l'hôpital aujourd'hui, les conditions d'accueil des patients et du travail des agents hospitaliers.

Sur le plateau, un célèbre médecin cégétiste aura, contrairement à ses missions, non pas redonné des couleurs, preuves de bonne santé, mais aura rendu livide Madame BACHELOT, en raison de la pertinence de ses interventions syndicales et c'était bien cela qu'on attendait de lui !

Il faut donc mesurer que nous avons la semaine dernière mis en avant la situation de la santé, nos critiques et nos propositions.

Cependant, la loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires est quasiment votée à l'Assemblée Nationale. Le Président de la République, quant à lui, prépare un grand « show » médiatique demain matin à l'hôpital de Rambouillet puis à Clairefontaine pour une table ronde sur ce thème, nous y sommes invités, mais il nous faut réfléchir à notre présence, l'instrumentalisation qui serait faite de cette présence dans une initiative où nous serons sans doute réduits au rôle « d'auditeur éclairé ».



Rapport d'actualité C.E.F. 12 Mars 2009

Pascal DEBAY

Dans tous les cas, la mobilisation de nos organisations contre cette loi et ses effets doit continuer et le 19 Mars est un rendez vous incontournable pour tous les salariés, notamment ceux de notre secteur.

Des luttes sont en cours, par exemple, une grève très suivie a lieu depuis trois jours à l'AP HP au CHU BICETRE dans le Val de Marne.

En Meurthe et Moselle à Longwy, demain le Tribunal de commerce doit confirmer la reprise d'un hôpital participant au service public hospitalier par un autre hôpital voisin en Moselle (PSPH, CC51 aussi).

Mais il y a dans le cadre de la reprise, 173 suppressions de postes. La lutte va donc devoir continuer ! L'UFSP suit ce dossier en lien avec l'USD et le syndicat.

Dans l'Action Sociale, la dernière commission nationale paritaire de négociation de la CCN 66 du 4 Mars 2009 a montré que la négociation concernant les classifications et rémunérations serait très tendue.

Un appel intersyndical CFTC / CGC / FO / CGT pour le 19 Mars a été fait et présenté à la presse vendredi. De nombreuses initiatives sont prévues le 19 Mars, notamment sous forme de meetings, par exemple à Bordeaux ou Nancy.

De plus, le 31 Mars, notre Fédération et son UFAS organisent une journée nationale de rencontre de lutte à Montreuil. Chaque département est invité à envoyer un camarade de la CCN 66. Il nous faut aussi affiner nos initiatives de mobilisation, particulièrement le jour des paritaires, la prochaine étant le 30 Mars. Un appel à un débrayage d'une heure ou 2 dans toutes les associations au début de la négociation pourrait être proposé le 30 Mars !

Mais il nous faut aussi aller plus loin et envisager les suites à donner à la future mobilisation du 19 Mars. Les 8 organisations syndicales se rencontreront dès le 20 Mars au matin.

La CGT a une responsabilité particulière après son succès aux élections prud'homales et dans diverses élections professionnelles !

Son image, sa présence sur le terrain, la disponibilité de ses militants, créent de plus en plus les conditions pour nous renforcer.

Les quelques retours (malheureusement très insuffisants d'ailleurs en terme d'information) nous montrent une certaine ébullition dans plusieurs départements. A titre d'exemple, nous créons des syndicats dans l'action sociale (CCN 66) avec aussi des personnels de l'encadrement qui s'organisent dans la CGT et encore hier, nous avons posé les premiers jalons pour créer la CGT au SAMU social de Paris (700 salariés).



Rapport d'actualité C.E.F. 12 Mars 2009

Pascal DEBAY

Il faut aussi être attentifs à ne pas perdre les 40 % de nos 60 000 syndiqués santé action sociale qui auront cessé leur activité professionnelle dans les 10 ans à venir. Près de 25 000 syndiqués retraités en plus dans les 10 ans dans notre Fédération, tout en continuant à nous renforcer au niveau des actifs, c'est un pari à relever. Pour cela, il nous faut une activité permanente dans toutes nos organisations dans les territoires.

Syndicalisation, contestation, revendications, propositions, unité syndicale, mobilisation puissante à construire et renforcer sont nos impératifs pour aller jusqu'à la victoire dans les entreprises, dans notre secteur et de manière interprofessionnelle sur la base de la plate forme commune des 8 organisations syndicales.

Place au débat, aux propositions et aux décisions de notre commission exécutive Fédérale !